PREMIERE PARTIE: PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL A COMMANDE N° DNCMP/. Q../F/2017 POUR LA FOURNITURE DES UNITES TELEPHONIQUES ET D'INTERNET POUR LES CADRES DE L'OBR.

Date de Publication

:28./03/2017

Date d'ouverture des offres: 9.4./02/2017

1. Objet.

L'OBR invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées pour «la fourniture des unités téléphoniques et d'Internet pour les cadres de l'OBR», dont les spécifications techniques et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement.

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de l'OBR, exercice 2017.

3. Spécification du Marché

La passation du présent Marché qui a pour objet « la fourniture des unités téléphoniques et d'Internet pour les cadres de l'OBR » sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Le présent marché est constitué d'un seul lot.

Comme il s'agit d'un marché à commande, le délai de livraison des cartes sera de trois (3) jours calendaires, comptés à partir de la réception d'un bon de commande. Cependant, le délai du contrat est fixé à douze (12) mois, compté à partir de la date de notification définitive du marché pour chaque lot.

Le marché sera couvert d'une garantie technique d'une année, comptée à partir de la notification définitive du marché.

Les unités seront livrées mensuellement sur commande pendant douze mois, comptés à partir de la notification du marché. Les soumissionnaires retenus devront s'engager à maintenir les mêmes prix de leurs offres pendant les douze mois.



6. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.

Les associations sans but lucratif ne sont pas éligibles pour ce marché.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes (www.obr.bi), ou être consulté physiquement tous les jours ouvrables de 7h 30' à 17h 00', heure locale à l'adresse ci-après:

Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'OBR, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél: 22 28 21 46 ou 22 28 22 16

Il pourra également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille (50.000 FBU) Francs Burundais non remboursables, versés sur le compte n° N°1101/001.04 (Sous-compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi.

8. Dépôt et Ouverture des Offres.

L'ouverture des offres aura lieu le 24/2017 à 10 h 30' dans La salle des réunions du Commissariat Général de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, 6ème étage.

NB: Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée sont irrecevables.

9. Délais d'engagement.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

#

10. Garantie de soumission

Une garantie bancaire de soumission de un million six cent mille francs burundais (1.600.000 FBU) est exigée.

11. Renseignements.

Toute demande de renseignements doit parvenir au Maître de l'Ouvrage au plus tard vingt un (21) jours calendaires avant la date prévue pour l'ouverture des offres.

12. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Commissariat des Services Généraux de l'OBR Immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage B.P. 3465 Bujumbura Tél. 22282146/22282216

Fait à Bujumbura, le 22./02./2017

LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS A L'OBR

Frédéric MANIRAMBONA